

TIMBRE ÉLECTRONIQUE POUR UNE ATTESTATION D'ACCUEIL

-

ACHAT ET REMBOURSEMENT PAR INTERNET

-

Tutoriel

Vous avez besoin d'un timbre électronique pour une attestation d'accueil ?

Vous pouvez **acheter un timbre électronique par internet** depuis le site timbres.impots.gouv.fr.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, cet achat est également possible depuis les postes en libre service qui sont installés dans les services de la DGFIP (services des impôts des particuliers, trésoreries, services des impôts des entreprises.).

Ce tutoriel vous guidera dans l'achat de timbres électroniques, et dans le remboursement d'un timbre électronique dont vous n'avez plus l'utilité.

Pour accéder à la fiche qui vous intéresse, cliquez sur les liens ci-dessous.

► [**ACHAT D'UN TIMBRE ELECTRONIQUE SUR INTERNET**](#)

► [**REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE**](#)

- Remboursement d'un timbre électronique acheté en ligne
- Remboursement d'un timbre électronique acheté chez un buraliste

Informations utiles sur le site timbres.impots.gouv.fr :

Foire Aux Questions : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/timbredemat.jsp>

Visite guidée : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/visiteguidee.jsp>

ACHAT D'UN TIMBRE ELECTRONIQUE

1) Sur la page d'accueil, cliquez sur "**Débuter l'achat**".



Cette page est accessible via :

- l'adresse <https://timbres.impots.gouv.fr>
- le site impots.gouv.fr, choix "**Acheter un timbre fiscal**"

2) Cliquez sur "**Attestation d'accueil**".



3) Quand vous avez sélectionné le timbre, ajoutez-le à votre panier, en cliquant sur "Ajouter au panier".

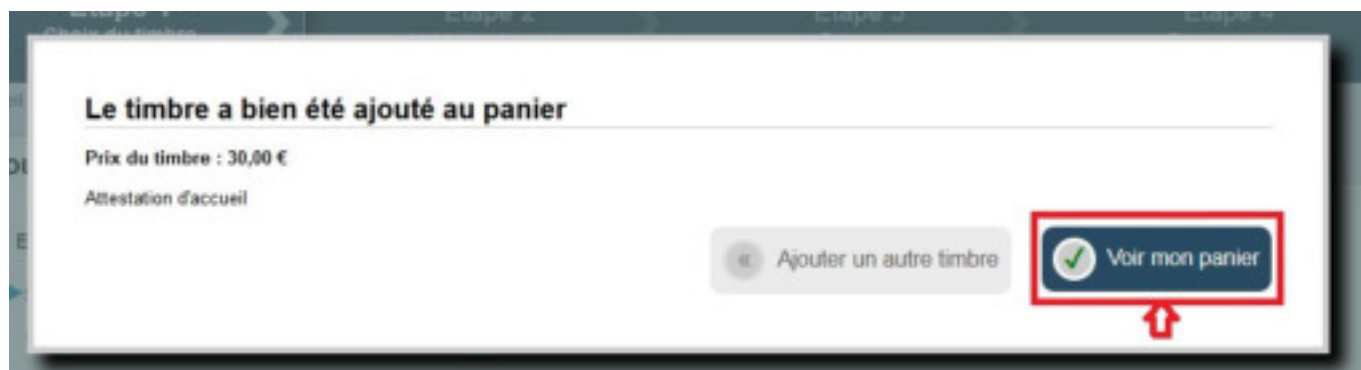
Vous vous êtes trompé : vous pouvez revenir à la page des séries de timbres en cliquant sur "Retour" pour recommencer la démarche d'achat.



4) Une fois le timbre ajouté au panier, une fenêtre de confirmation s'ouvre.

Si le timbre correspond à la formalité : cliquez sur le bouton "Voir mon panier".

Sinon, vous pouvez revenir à la page des séries en cliquant sur le bouton "Ajouter un autre timbre".



5) Vous accédez à la page récapitulative de votre panier en cliquant sur "Voir mon panier"

Vous pouvez choisir de recevoir le timbre et le justificatif de paiement soit par mail (dans la limite de 10 timbres), soit par SMS (dans la limite de 5 timbres) en cochant le mode de réception. Il suffit de saisir et confirmer soit votre adresse mail, soit votre numéro de portable dans les champs prévus à cet effet.

Cliquer sur le bouton "Valider le panier".

Questions fréquentes | Visite guidée

timbres.impots.gouv.fr
Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1 > Choisir du timbre | Étape 2 > Validation du panier | Étape 3 > Paiement

Accueil > Achat de timbre (Passeport)

Validation de votre panier

■ Montant global de votre achat : 30,00 €

■ Récapitulatif :

| Timbre | Prix unitaire | Quantité | Montant | |
|-----------------------|---------------|----------|---------|--|
| Attestation d'accueil | 30,00 € | 1 | 30,00 € | |
| | | | 30,00 € | |

Votre timbre est utilisable pendant 6 mois et remboursable pendant 12 mois à compter de sa date d'achat.

■ Réception de ou des timbre(s) et du justificatif :

Je souhaite recevoir mon (mes) timbre(s) et mon justificatif par courriel

* Saisir votre adresse courriel :

* Confirmer votre adresse courriel :

Je souhaite recevoir mon (mes) timbre(s) et mon justificatif par sms

* Saisir votre n° de téléphone :

* Confirmer votre n° de téléphone :

* : Champs obligatoires

Saisir et confirmer l'adresse mail **OU** le numéro de portable selon la case cochée pour le mode de réception du timbre et de la pièce justificative de paiement

Puis valider le paiement

Plan du site | Mentions légales | © Direction générale des finances publiques - 2018

Remarque : le montant d'une transaction ne peut dépasser 1 000 €.

6) Sélectionnez le type carte de paiement.

Montant de la transaction : 30,00 €

Détails de la transaction
Référence de la transaction : 255015
Identifiant du commerçant : 201040039380001

Moyen de paiement
Veuillez sélectionner votre moyen de paiement
Vous utilisez le formulaire sécurisé standard SSL.

Les paiements par paypal et par la carte AEXX ne sont pas acceptés.

Annulation - Retour à la boutique

7) Saisissez les coordonnées de la carte bancaire.

Montant de la transaction : 30,00 €

Détails de la transaction
Référence de la transaction : 255015
Identifiant du commerçant : 201040039380001

Saisir ou sélectionner les données relatives à la carte bleue

Informations de la carte
Ces symboles indiquent que votre transaction est sécurisée, vous pouvez remplir votre formulaire en toute confiance.

Veuillez saisir les informations de votre paiement

Nombre de carte :

Date d'expiration :
Mois : 01 Année : 2018

Code à 3 chiffres :

Valider Annulation - Retour à la boutique

Selon votre établissement bancaire, vous pourriez être redirigé vers la page d'authentification de votre banque avant la validation de votre paiement.
Mastercard SecureCode

Important : une étape supplémentaire a lieu au moment du paiement.

En plus du numéro de carte bancaire, de la date d'expiration de la carte et des trois chiffres du code de sécurité (imprimés au dos de la carte), la saisie d'un mot de passe (par exemple le dispositif de sécurité 3D-Secure) ou une validation dans votre outil de banque en ligne est nécessaire.

Ce dispositif, mis en place par votre banque, permet de lutter contre les tentatives de fraude à la carte bancaire.



Exemple de saisie du code 3D-Secure transmis par la banque LCL

8) Une fois le paiement enregistré, une page récapitulative s'affiche avec le numéro de timbre et le numéro de transaction.

Nous vous conseillons de cliquer sur le bouton "Télécharger les documents" pour obtenir le timbre et la pièce justificative au format PDF.



REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE

Vous avez acquis un timbre électronique et vous n'en avez plus l'utilité : vous pouvez être remboursé.

- si le timbre a été acheté sur internet (depuis le site timbres.impots.gouv.fr ou le site impots.gouv.fr ou depuis les sites internet des préfectures), le remboursement sera visible d'ici quelques jours sur votre compte bancaire.

- si le timbre a été acheté chez un buraliste agréé : vous devez compléter un formulaire en ligne. La demande sera automatiquement transmise au service gestionnaire qui examinera le dossier.

► REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE ELECTRONIQUE ACHETÉ EN LIGNE

Important : Pour être remboursable immédiatement en ligne, un timbre électronique doit avoir été acheté sur internet.

Pour effectuer une demande de remboursement en ligne, vous devez connaître :

- le numéro de votre timbre
- le numéro de la transaction.

Ils sont disponibles sur le SMS reçu ou sur la dernière page du justificatif de paiement selon le choix effectué pour recevoir le timbre.

| JUSTIFICATIF DE PAIEMENT A CONSERVER | | |
|---|---------|---------------------|
| Timbre | Montant | N° timbre |
| Passeport pour une personne majeure (photos fournies) | 86.00 € | 1415 3970 1163 1607 |
| Passeport pour une personne majeure (photos fournies) | 86.00 € | 1415 3970 1173 2972 |
| Passeport pour une personne majeure (photos fournies) | 86.00 € | 1415 3970 1182 6092 |

Date d'achat : 27/01/2015
Montant total : 258.00 €
Paiement : Achat depuis Internet
Carte bancaire n° : 5017XXXXXXXXXXXX00 - Expiré 01/2020
Autorisation n° : 414627
Référence transaction : 150127000003

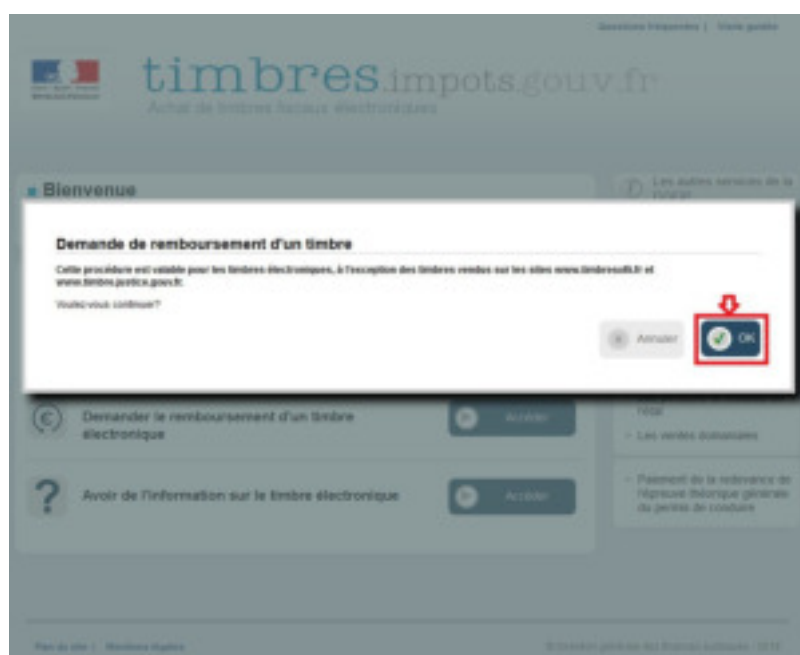
Deux possibilités pour accéder à la page de remboursement en ligne du site timbres.impots.gouv.fr :

- depuis le site timbres.impots.gouv.fr
- depuis le site impots.gouv.fr : cliquez sur le pavé "Acheter un timbre fiscal".

1) Sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton "**Accéder**" correspondant à la démarche "**Demander le remboursement d'un timbre électronique**".



2) Cliquez sur le bouton "OK" de la fenêtre qui s'ouvre pour confirmer que la demande de remboursement concerne un timbre électronique n'ayant pas été acheté sur les sites OFII et Justice.



3) Sélectionnez la catégorie "Usager", puis cliquer sur "Poursuivre".



4) Sélectionnez la catégorie "En ligne", puis cliquer sur "Poursuivre".



5) Saisissez le n° de timbre et de transaction figurant sur le justificatif de paiement dans les champs prévus à cet effet puis cliquez sur le bouton "Rechercher".



Pour être remboursable, un timbre électronique doit remplir **2 conditions** :

- ✓ avoir été acheté depuis plus de trois jours et moins d'un an,
- ✓ ne doit pas avoir été utilisé, ni remboursé.

Un message d'erreur s'affiche si le timbre ne répond pas à ces deux conditions.

6) Une page récapitulative du timbre à rembourser s'affiche. Vérifiez le n° du timbre, et cliquez sur le bouton "Confirmer" pour procéder au remboursement.



7) Quand le remboursement a été validé, une page récapitulative s'affiche avec le n° de timbre et le n° de transaction de remboursement.

Nous vous conseillons de cliquer sur le bouton "Télécharger le justificatif (PDF)" pour obtenir la pièce justificative de remboursement.



8) En ouvrant le fichier téléchargé, vous pouvez consulter le justificatif de remboursement.



Timbres fiscaux électroniques

JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT A CONSERVER

| Timbre | Montant | N° timbre |
|---------------------------------|----------|---------------------|
| Titre pour étrangers à 275,00 € | 275,00 € | XXXX XXXX XXXX XXXX |

Date de remboursement : 06/02/2015 12:45
Montant remboursé : 275,00 €
Carte bancaire n° : 5017000000000000 - Expire 06/2008
Référence transaction : [XXXXXXXXXX] → N° transaction de remboursement

[Retour au sommaire](#)

► REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE ELECTRONIQUE ACHETÉ AUPRÈS DU RÉSEAU DES BURALISTES

Important : Pour être remboursé d'un timbre acheté chez un buraliste agréé, vous serez amené à joindre des pièces justificatives, notamment un RIB et un justificatif d'identité (pièce d'identité si vous êtes un particulier, Kbis si vous êtes une société ou une association).

Pour effectuer une demande de remboursement d'un timbre acheté chez un buraliste agréé, munissez-vous du ticket qui vous a été remis pour obtenir :

- le numéro de votre timbre
- le montant du timbre
- le numéro de la transaction.

Exemple de ticket :

Timbre fiscal électronique
Passport pour une personne majeure
(photo fournie)

N° timbre : 1415 3970 2262 4881
N° transaction : 150420200001
Montant : 86,00 euros

Date d'achat : 22/12/2014
Date de fin de validité :
22/06/2015
Date de fin de remboursement :
22/12/2015



Justificatif de paiement à
conserver
PVA : 45126

Bureau de poste
1, rue des PVA
93113 Noisy

Le 22/12/2014 à 14:02:14
86,00 euros
Transaction n°150420200001

Vous avez deux possibilités pour accéder à la page de remboursement en ligne du site timbres.impots.gouv.fr :

- depuis le site timbres.impots.gouv.fr
- depuis le site impots.gouv.fr : cliquez sur le pavé "Acheter un timbre fiscal".

1) Sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton "**Accéder**" correspondant à la démarche "**Demander le remboursement d'un timbre électronique**".



2) Cliquez sur le bouton "OK" pour confirmer que la demande de remboursement concerne bien un timbre électronique n'ayant pas été acheté sur les sites OFII et Justice.



3) Sélectionnez la catégorie "Usager", puis cliquer sur "Poursuivre".

timbres.impots.gouv.fr
Achat de timbres fiscaux électroniques

Accueil > Service d'une demande de remboursement

Demande de remboursement

■ Effectuer une demande de remboursement

➤ Vous êtes :

Usager

Professionnel délivrant des timbres électroniques

Retour Poursuivre

4) Sélectionnez la catégorie "Après d'un professionnel délivrant des timbres électroniques", puis cliquer sur "Poursuivre".

timbres.impots.gouv.fr
Achat de timbres fiscaux électroniques

Accueil > Service d'une demande de remboursement

Demande de remboursement

■ Effectuer une demande de remboursement

➤ Vous avez acheté votre timbre :

En ligne

Après d'un professionnel délivrant des timbres électroniques

Retour Poursuivre

5) Renseignez les champs nom et prénom **ou** raison sociale et SIRET, numéro de téléphone , courriel et confirmation du courriel. L'adresse postale est facultative. Cliquez sur le bouton "Poursuivre".

timbres.impots.gouv.fr
Achat de timbres fiscaux électroniques

Questions fréquentes | Votre guide

Étape 1 Coordonnées du demandeur > Étape 2 Caractéristiques des timbres > Étape 3 Pièces justificatives > Étape 4 Récapitulatif et confirmation

Accueil > Service d'une demande de remboursement

Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel

■ Vos coordonnées : (Veuillez saisir nom et prénom ou raison sociale et SIRET) ⓘ

■ Nom : Prénom :

Raison sociale : SIRET :

Adresse (numéro et voie) :

Complément adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Confirmation du courriel :

Retour Poursuivre

6) Renseignez les références du timbre à rembourser : numéro du timbre, montant et numéro de transaction associée. Cliquez sur le bouton "Poursuivre".

Vous souhaitez le remboursement de plusieurs timbres : cliquez sur le bouton "Ajouter un timbre".

The screenshot shows the 'Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel' form. At the top, there is a navigation bar with four steps: 'Étape 1 Coordonnées du demandeur', 'Étape 2 Caractéristiques des timbres', 'Étape 3 Pièces justificatives', and 'Étape 4 Récapitulatif et confirmation'. The current step is 'Étape 2'. The form title is 'Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel'. Below the title, there is a section for 'Référence des timbres' with a red asterisk indicating it is a required field. The instructions state: 'Saisissez les 16 chiffres composant le numéro du timbre (par bloc de 4) et le numéro de la transaction associée'. There are three input fields: 'Timbre 1 : *' (with a 4-digit input), 'Montant du timbre : *' (with a currency symbol), and 'Transaction associée : *'. A green '+ Ajouter un timbre' button is located below the input fields. At the bottom right, there are 'Retour' and 'Poursuivre' buttons.

7) Vous devez joindre à votre demande un justificatif d'identité :

- pour les particuliers : une carte nationale d'identité, un passeport ou un titre de séjour
- pour les professionnels : un extrait Kbis

Dans tous les cas, un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du demandeur devra être joint à la demande de remboursement. Les pièces justificatives doivent être lisibles.

Ensuite, cliquez sur le bouton "Poursuivre".

The screenshot shows the 'Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel' form, specifically the 'Pièces justificatives à joindre (obligatoires)' section. It includes a note: 'Les formats autorisés sont jpg, jpeg, png, gif ou pdf. La taille maximale autorisée pour chaque fichier est 2Mo.' There are two file upload fields: 'Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur' and 'Photocopie d'une pièce d'identité', each with a '1 Choisissez un fichier' button. A note below states: 'Chaque pièce doit être lisible.' At the bottom right, there are 'Retour' and 'Poursuivre' buttons.

Important :

Le remboursement ne pourra être effectué que sur un compte bancaire courant.
Il n'est pas possible d'effectuer un remboursement sur un livret d'épargne.

8) Une page récapitulative de la demande de remboursement s'affiche.

Si les informations sont correctes : cochez la case certifiant que les informations saisies sont exactes et saisissez le « captcha » (mot écrit sous l'étape de confirmation). Puis, cliquez sur "Envoyer votre demande".

Si les informations ne sont pas correctes : cliquez sur le bouton "Retour" pour modifier votre demande.

Accueil > Service d'une demande de remboursement

Étape 1 > **Étape 2** > **Étape 3** > **Étape 4**
Coordonnées du demandeur Caractéristiques des timbres Pièces justificatives Récapitulatif et confirmation

Demande de remboursement d'un timbre acheté chez un professionnel

- Vos coordonnées** ✓
Nom : MARTIN
Prénom : Hélène
Numéro et nom de rue : 10 rue Solferino
Code postal : 70010 Ville : PARIS
Pays : FRANCE
Courriel : helene.martin@gmail.fr
Numéro de téléphone : 0170462955
- Références des timbres** ✓
Timbre 1 : 1413 - 3971 - 0227 - 3936
Transaction associée : 180706800004
Passoport pour une personne majeure (photo fournie) : 05,00 €
- Votre demande** ✓
Montant global du remboursement demandé : 05,00 €
- Pièces justificatives à joindre (obligatoires)** ✓
Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur : RIB.pdf
Photocopie d'une pièce d'identité : Passeport.pdf
- Confirmation**
 Je déclare que tous les renseignements ci-dessus sont exacts.
Tout abus ou toute déclaration frauduleuse entraînera l'invalidation de l'examen de mon dossier et fera l'objet de poursuites judiciaires.

potdest

* Veuillez saisir le mot dans le champ :

[Retour](#) [Envoyer votre demande](#)

9) Votre demande est maintenant terminée. Une page s'affiche avec le nom et le numéro de dossier correspondant au timbre ainsi que le montant à rembourser.

Pour chaque timbre, vous recevez un mail de confirmation de la demande de remboursement à l'adresse courriel qui a été renseignée.

Après examen du dossier, si votre demande est acceptée, vous allez recevoir un mail vous informant du remboursement du timbre.



Informations utiles sur le site timbres.impots.gouv.fr :

Foire Aux Questions : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/timbredemat.jsp>

Visite guidée : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/visiteguidee.jsp>

[Retour au sommaire](#)